



## INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** AdG/LA, par Barbara Lanthemann et Blaise Carron  
**Objet** Pour une expression de la démocratie sans impact sur les élèves et les enseignant-es  
**Date** 11.03.2019  
**Numéro** 3.0442

---

### **Actualité de l'événement**

La grève des femmes est imminente, les écoles doivent pouvoir organiser leur planification au plus vite.

### **Imprévisibilité**

Une telle grève n'est pas un événement récurrent. Elle est organisée cette année de manière exceptionnelle et n'était pas prévisible à longue échéance. Le Collectif Femmes\* s'est adressé aux directions des écoles et n'a semble-t-il pas reçu de réponses à ce jour.

### **Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate**

L'égalité est inscrite dans la Constitution, son application dans les faits n'est pas acquise. Les femmes, élèves et professeurs, doivent pouvoir participer à cette action citoyenne sans être pénalisées et manquer un examen important qui pourrait nuire à leur avenir scolaire ou professionnel.

Le 18 février dernier, le Collectif femmes\* a adressé un courrier à l'attention des établissements scolaires, des associations professionnelles et d'étudiant-e-s

Ce courrier rappelait les points suivants :

«Vous n'êtes sûrement pas sans savoir qu'une nouvelle grève des femmes se prépare dans toute la Suisse pour le 14 juin prochain. Vingt-quatre ans après l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'égalité (LEg), force est de constater qu'au travail comme dans la sphère publique et à la maison, les inégalités perdurent. Il est plus que temps d'y mettre un terme. C'est pourquoi, en Valais aussi, nous mobiliserons l'opinion publique, ferons grève et organiserons des actions le 14 juin.

Cette grève s'inspire de celle du 14 juin 1991 qui avait mobilisé un demi-million de femmes dans toute la Suisse, sur les lieux de travail et dans les foyers. Si en Valais la mobilisation avait été de faible envergure, son écho national avait permis un élan vers l'égalité et conduit vers des améliorations concrètes pour les femmes.

Ces derniers mois, autour de et après la manifestation nationale du 22 septembre 2018, de nombreuses femmes de toute la Suisse ont créé des collectifs cantonaux et régionaux, rassemblant des associations (féminines, féministes, LGBTQ etc), des syndicats, des partis politiques ainsi que des femmes sans affiliation.

Nous voulons notamment:

- que l'égalité des salaires soit une réalité, pas seulement une loi inappliquée
- que le calcul des rentes prenne en compte les parcours de vie spécifiques aux femmes
- que les violences à l'égard des femmes cessent, car le harcèlement n'a pas sa place dans notre société
- que les femmes soient équitablement représentées en politique et dans l'économie
- que le travail domestique, éducatif et de soin («care») soit reconnu et partagé.»

A l'instar des cantons de Vaud et de Neuchâtel, les signataires de cette interpellation demandent que le canton du Valais lui aussi renonce à organiser des examens le jour de la grève générale du 14 juin dans les établissements scolaires de l'enseignement obligatoire et post obligatoire du canton. Ceci, pour permettre aux élèves de défendre leurs droits, et également, aux enseignantes et enseignants solidaires de ne pas être mis sous pression en particulier par leur hiérarchie et aussi par leur conscience professionnelle que nous savons très élevée.

**Conclusion**

Nous pensons qu'il est clairement dans l'intérêt des directions d'établissement de prévoir plusieurs mois à l'avance des probables importantes perturbations due à la grève et aux différentes actions qui auront lieu le 14 juin prochain. Dans ces conditions, nous pensons qu'il serait raisonnable de renoncer à organiser des examens le 14 juin plutôt que de se retrouver à devoir ans l'urgence réaménager complètement un programme que nous savons complexe à mettre sur pied.

Nous vous remercions, Monsieur le conseiller d'Etat en charge de l'enseignement, de faire votre possible pour favoriser l'expression de la démocratie qui ne fasse pas au détriment de la qualité de l'enseignement dans notre canton, et qui tienne compte des revendications partagées par la plus grande partie de la population aujourd'hui.